Réf.: CP/ML

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 MARS 2016 A 18H30

Date de la convocation du conseil municipal : 23/03/2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 14

L'an deux mille quinze, **le 31 mars**, le Conseil Municipal de la commune de SAINT RESTITUT (Drôme), s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARMAND, Maire.

<u>Etaient présents</u>: C.FOROT – N.VERDON – T.BUSIN: adjoints S.MEARY – H.CHARANCON – N.GALIANA – I.MEJEAN (arrivée en retard) M.DENISE – C.BOURRETTE

Etaient absents excusés:

W.AUGUSTE: procuration à C.FOROT P.MATHIAS: procuration à Y.ARMAND F.RUSSO: procuration à S.MEARY B.DUBOIS: procuration à T.BUSIN

Etait absent non excusé : F.THEOLAS

Secrétaire de séance : S.MEARY

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes, constate que le quorum est atteint et aborde ensuite les points de l'ordre du jour :

- 1. APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT
- 2. COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015
 - -approbation budget COMMUNE et budgets annexes
 - -affectation des résultats budget COMMUNE et budgets annexes
- 4. VOTE BUDGETS PRIMITIFS 2016
 - -ZONE ARTISANALE
 - -IMMEUBLE COMMERCIAL/AUBERGE
 - -EAU/ASSAINISSEMENT
 - -PHOTOVOLTAIQUE
 - -COMMUNE
 - délégation du conseil au maire recours à l'emprunt
 - .mise à jour tableau des effectifs du personnel communal
 - .vote des 4 taxes

ORDRE DU JOUR

1.APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT

Remarque de C.BOURRETTE sur le point 6 (création poste services techniques) : Il convient de modifier la phrase comme suit : C.BOURRETTE précise qu'il serait intéressant de voir les économies faites mais cela **répond-il** à un réel besoin ? En effet, il faudrait faire une étude approfondie afin de connaitre les économies réellement faites (annéeN-1).

Vote: 1 ABSTENTION (C.BOURRETTE) – 11 POUR

ARRIVEE DE NADIA GALIANA

2.COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2016

- -approbation budget COMMUNE et budgets ANNEXES
- -affectation des résultats budget COMMUNE et budgets ANNEXES

Monsieur le maire rappelle que les résultats des COMPTES ADMINISTRATIFS de tous les budgets doivent être exactement identiques aux résultats des COMPTES DE GESTION dressés par le receveur.

Il donne ensuite la parole à Nadia VERDON, adjointe aux finances, qui présente les budgets (Comptes Administratifs et Comptes de Gestion).

BUDGET COMMUNE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de clôture Exercice 2014 INVESTISSEMENT - 152.877.17 €

FONCTIONNEMENT 197.153.90 €

Résultat de l'exercice 2015 INVESTISSEMENT 252.646.77 €

FONCTIONNEMENT - 23.901.86 €

Résultat de clôture 2015 INVESTISSEMENT 99.769.60 €

FONCTIONNEMENT 173.252.04 €

Après débat, en l'absence du maire, le CA 2015 est approuvé par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 9 voix POUR.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Visé et certifié par le receveur. Aucune observation.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CA 2015 fait apparaitre un excédent de FONCTIONNEMENT de **173.252.04** € et un excédent d'INVESTISSEMENT de **99.769.60** €.

Compte tenu des résultats antérieurs, Monsieur le maire propose les affectations suivantes :

-au compte 002 : 173.252.04 € report à nouveau excédentaire)

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de clôture exercice 2014 INVESTISSEMENT - 43.828.17 €

FONCTIONNEMENT 147.635.50 €

Résultat de l'exercice 2015 INVESTISSEMENT 15.923.42 €

FONCTIONNEMENT - 11.907.72 €

Résultat de clôture 2015 INVESTISSEMENT - 27.904.75 €

FONCTIONNEMENT 135.727.78 €

Après débat, en l'absence du maire, le CA 2015 est approuvé par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 9 voix POUR.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Visé et certifié par le receveur. Aucune observation.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CA 2015 fait apparaître un déficit d'INVESTISSEMENT de **27.904.75 €** et un excédent de FONCTIONNEMENT de **135.727.78 €**.

Compte tenu des résultats antérieurs, monsieur le maire propose d'inscrire le solde au compte 002 (report à nouveau excédentaire) pour la somme de 107.823.03 € et au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) de 27.904.75 €.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE - C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

BUDGET IMMEUBLE COMMERCIAL

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de clôture exercice 2014 INVESTISSEMENT - 18.022.19 €

FONCTIONNEMENT 1.177.09 €

Résultat de l'exercice 2015 INVESTISSEMENT 1.140.53 €

FONCTIONNEMENT 21.727.46 €

Résultat de clôture 2015

INVESTISSEMENT FONCTIONNEMENT

- 16.881.66 € 22.904.55 €

Après débat, en l'absence du maire, le CA 2015 est approuvé par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 9 voix POUR.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Visé et certifié par le receveur. Aucune observation.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CA 2015 fait apparaître un excédent de FONCTIONNEMENT de **22.904.55 €** et un déficit d'INVESTISSEMENT de **16.881.66 €**.

Compte tenu des résultats antérieurs, Monsieur le Maire propose les affectations suivantes :

-compte 1068 : 16.881.66 €

-compte 002 : 6.022.89 € (report à nouveau excédentaire)

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE - C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

BUDGET ZONE ARTISANALE

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de clôture de l'exercice 2014 : INVESTISSEMENT - 16.618.50 €

FONCTIONNEMENT 56.62 €

Résultat de l'exercice 2015 INVESTISSEMENT - 1.196.29 €

FONCTIONNEMENT 17.721.86 €

Résultat de clôture 2015 INVESTISSEMENT - 17.814.79 €

FONCTIONNEMENT 17.778.48 €

Après débat, en l'absence du maire, le CA 2015 est approuvé par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 9 voix POUR.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Visé et certifié par le receveur. Aucune observation.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CA 2015 fait apparaître un excédent de FONCTIONNEMENT de 17.778.48 € et un déficit D'INVESTISSEMENT de 17.814.79 €.

Compte tenu des résultats antérieurs, Monsieur le Maire propose d'inscrire au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) la somme de **17.778.48 €.**

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE - C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

BUDGET AUBERGE DU TRICASTIN

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de clôture de l'exercice 2014 : INVESTISSEMENT - 128.428.38 €

FONCTIONNEMENT 0.00 €

Résultat de l'exercice 2015 INVESTISSEMENT 35.155.36 €

FONCTIONNEMENT 88.113.42 €

Résultat de clôture 2015 INVESTISSEMENT - 93.273.02 €

FONCTIONNEMENT 88.113.42 €

Après débat, en l'absence du maire, le CA 2015 est approuvé par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 9 voix POUR.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Visé et certifié par le receveur. Aucune observation.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CA 2015 fait apparaître un excédent de FONCTIONNEMENT de 88.113.42 € et un déficit d'INVESTISSEMENT de 93.273.02 €.

Compte tenu des résultats antérieurs, Monsieur le Maire propose les affectations au compte 1068 de 88.113.42 € (excédent de fonctionnement capitalisé).

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Résultat de clôture de l'exercice 2014: INVESTISSEMENT - 981.08 €

FONCTIONNEMENT 0.00 €

Résultat de l'exercice 2015 INVESTISSEMENT 235.236.58 €

FONCTIONNEMENT 31.569.67 €

Résultat de clôture 2015 INVESTISSEMENT 234.255.50 €

FONCTIONNEMENT 31.569.67 €

Après débat, en l'absence du maire, le CA 2015 est approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 9 voix POUR.

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

Visé et certifié par le receveur. Aucune observation.

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le CA 2015 fait apparaître un excédent de FONCTIONNEMENT de 31.569.67 € et un excédent d'INVESTISSEMENT de 234.255.50 €.

Compte tenu des résultats antérieurs, Monsieur le Maire propose d'inscrire la somme de 31.569.67 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé).

Approuvé par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

Toutes les délibérations correspondantes sont prises en ce sens.

4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

ZONE ARTISANALE
IMMEUBLE COMMERCIAL/AUBERGE
EAU/ASSAINISSEMENT
PHOTOVOLTAIQUE
COMMUNE

- -délégation du conseil au maire recours à l'emprunt
- -mise à jour tableau des effectifs du personnel
- -vote des 4 taxes

BUDGET PRIMITIF 2016 ZONE ARTISANALE

Nadia VERDON commente les prévisions 2016 du BP qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT:

Budget en équilibre pour un montant de 19.575.99 € en dépenses et en recettes. INVESTISSEMENT :

Budget en équilibre pour un montant de 36.603.78 € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal vote le BP 2016 tel qu'il est présenté, par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

Rappel: virement du budget COMMUNE au budget ZA d'une subvention d'équilibre de 23.488.79 € TTC soit 19.573.99 € HT.

BUDGET PRIMITIF 2016 IMMEUBLE COMMERCIAL/AUBERGE (HT)

Nadia VERDON commente les prévisions 2016 du BP qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT:

Budget en équilibre pour un montant de **110.288.88 €** en dépenses et en recettes. INVESTISSEMENT :

Budget en équilibre pour un montant de 187.631.96 € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal vote le BP 2016, tel qu'il est présenté, par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

Rappel: virement du budget COMMUNE au budget IC/AUBERGE d'une subvention d'équilibre de 33.805.34 € TTC soit 28.171.12 € HT.

BUDGET PRIMITIF 2016 EAU/ASSAINISSEMENT

Nadia VERDON commente les prévisions 2016 du BP qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT:

Budget en équilibre pour un montant de **146.808.74 €** en dépenses et en recettes. INVESTISSEMENT :

Budget en équilibre pour un montant de 849.381.36 € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal vote le BP 2016, tel qu'il est présenté, par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

BUDGET PRIMITIF 2016 PHOTOVOLTAIQUE

Nadia VERDON commente les prévisions 2016 du BP qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT:

Budget pour un montant de **39.913.47 €** en dépenses et **137.823.03 €** en recettes. INVESTISSEMENT :

Budget en équilibre pour un montant de 56.837.85 € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal vote le BP 2016, tel qu'il est présenté par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 11 voix POUR.

Nadia VERDON rappelle que l'excédent de fonctionnement provient des 200.000 € versés par la CNR à l'occasion du rachat du permis de construire, amputé des annuités de remboursements d'emprunt.

Martine DENISE s'exclame que cet argent est fictif.

Thierry BUSIN n'obtiendra pas d'explications sur ce sujet.

ARRIVEE ISABELLE MEJEAN

BUDGET PRIMITIF 2016 COMMUNE

Nadia VERDON, commente les prévisions du BP 2016 qui se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT:

Budget en équilibre pour un montant de 1.363.184.78 € en dépenses et en recettes. INVESTISSEMENT :

Budget en équilibre pour un montant de **949.213.03.** € en dépenses et en recettes.

Le conseil municipal vote le BP 2016 tel qu'il et présenté, par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 12 voix POUR.

Commentaire M.DENISE et C.BOURRETTE sur les présentations des BP 2016 :

Depuis 3 ans, les états de la dette ont été demandés et enfin cette année, ils sont fournis. Par contre, les délais d'envoi des documents sont trop courts, la commission des finances s'est réunie 2 jours avant le conseil municipal. Cela manque de transparence. Pour l'année prochaine, nous demandons que la commission des finances se réunisse au moins 15 jours avant le conseil municipal, même si les chiffres ne sont pas exacts.

Il faudrait établir une présentation graphique sous forme de « camembert » précisant les données financières et le taux d'endettement de la commune.

N.VERDON explique que certains documents budgétaires nous ont été transmis par la Direction des Finances tardivement. Depuis la commission des finances, il y a quelques modifications mineures dont les explications sont données. La présentation « camembert » sera envoyée prochainement.

Délégation du conseil au maire recours à l'emprunt

Le conseil municipal par délibération du 8 avril 2014 a délégué pour la durée de son mandat certaines attributions, conformément à l'article L 2122.22 du CGCT.

Par ces délégations figure l'autorisation pour le maire de recourir à l'emprunt. En effet, Monsieur le maire rappelle la délibération en date du 31/03/2015 qui stipule que cette délégation doit être renouvelée chaque année, comme le préconise la circulaire N° IOCB1015077C du 25/6/2010 et que soit faite à cette occasion une présentation de la situation de la dette de la commune. En conséquence, Monsieur le maire demande au conseil municipal de lui renouveler cette délégation de recours à l'emprunt pour l'année en cours.

Par rapport aux emprunts, la délégation s'exercera dans les conditions suivantes : Pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le maire contractera tout emprunt à court, moyen et long terme, à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière, pouvant compoter un différé d'amortissement.

Le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après : -la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, -la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt

- -des droits de tirages échelonnés dans le temps avec la faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation
- -la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Ces dispositions s'appliquent aux emprunts classiques mais aussi aux emprunts assortis d'une option de tirage sur une ligne de trésorerie de type C.L.T.R. (Contrat Long Terme Renouvelable).

Accord du conseil par 2 ABSTENTIONS (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 12 voix POUR pour renouveler la délégation au maire du recours à l'emprunt pour l'année en cours jusqu'au vote du prochain budget.

Délibération prise en ce sens.

Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

Il convient chaque année de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal titulaire et non titulaire en fonction des modifications intervenues l'année précédente sur les différents postes de travail.

Modifications intervenues en 2015 :

- -avancement de grade adjoint technique PP 1ère classe
- -avancement de grade ATSEM PP 2ème classe
- -augmentation temps de travail adjoint animation 2ème classe

Accepté à l'unanimité. Délibération prise en ce sens.

Vote des 4 taxes

Dans le cadre du vote du budget primitif COMMUNE, Monsieur le maire rappelle la comparaison des 4 taxes (HABITATION, FONCIER BATI, FONCIER NON BATI, CFE) appliquées sur la commune avec les moyennes départementales et nationales.

Il propose pour 2016 une augmentation des taxes afin de compenser l'augmentation du FPIC et la baisse des dotations de l'état.

En conséquence, le conseil municipal après discussion et vote par 2 voix CONTRE (M.DENISE – C.BOURRETTE) et 12 voix POUR :

-DECIDE de fixer les taux suivants pour 2016 :

TAXE HABITATION	20.47 %
TAXE FONCIER BATI	15.08 %
TAXE FONCIER NON BATI	62.88 %
CFE (CONTRIBUTION FONCIERE DES	
FNTREPRISES)	25 37 %

Délibération prise en ce sens.

La séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire de séance :

S.MEARY

Le Maire:
Yves ARMAND Drov